



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 1^{er} février 2024 à 13 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Steven Boivin.

Sont absents, madame la conseillère Olive Kamanyana et messieurs les conseillers Jocelyn Blondin, Mike Duggan et Denis Girouard.

Sont également présents, mesdames et messieurs Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Zahir Ouali, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable et Rachel Rivard, chef de service par intérim, Communications.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

PAROLE DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2024-77

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE FRANCE BÉLISLE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

Avant de débiter l'audition, le président du conseil explique la procédure administrative de révision d'une décision du Comité sur les demandes de démolition.

AUDITION DE L'APPEL SUR LA DÉCISION DU COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION DU 26 SEPTEMBRE 2023 POUR LE 329, RUE MARQUETTE

Le président appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne prend son siège à 13 h 39.

SONT ENTENDUS DANS L'ORDRE :

Pour l'appelant

- Monsieur Michael Draper;
- Madame Lucie Desrochers.

Les représentants de l'appelant ont déposé un exposé de leurs arguments.

Pour la propriétaire du 329, rue Marquette

- Monsieur Daniel Mercier;
- Madame Julie Dansereau;
- Monsieur Jocelyn Grenier;
- Madame Denise Légaré.

Les représentants de la propriétaire ont déposé un exposé de leurs arguments.

Pour la tierce partie

- Monsieur Mehdi Abada.

La tierce partie a déposé un exposé de ses arguments.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc quitte son siège à 13 h 40.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc reprend son siège à 14 h 42

Pour la Ville de Gatineau

- Monsieur Zahir Ouali.

La Ville a déposé un exposé de ses arguments.

Une période de questions a lieu.

RÉPLIQUES AUX INTERVENTIONS

SONT ENTENDUS :

- Le représentant de la propriétaire, Monsieur Daniel Mercier.
- La tierce partie, monsieur Mehdi Abada.

Une période de questions a lieu.

Le président du conseil avise l'auditoire de la fin de l'appel.

Le conseil prend le tout en délibéré et rendra sa décision le 20 février 2024 à 19 h dans le cadre de la séance du conseil municipal, tel que décidé par le conseil municipal lors de la séance du 5 décembre 2023 (CM-2023-1001).

CM-2023-78

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE FRANCE BÉLISLE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 14 h 52.

Adoptée

STEVEN BOIVIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière